



06 MAR 2020

Ouagadougou, le

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bureau de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres et du public que, depuis un certain moment, une entreprise dénommée « C.E.O.S International S.A.R.L », représentée par Monsieur Ferdinand OUEDRAOGO, n'a cessé de multiplier des procédures judiciaires au pénal et au civil, tendant à déclarer la CCI-BF illégale du point de vue de ses statuts et organes ainsi que de ses représentants sans toutefois y parvenir.

En effet, la société C.E.O.S International S.A.R.L ainsi que son gérant (Ferdinand OUEDRAOGO) ont régulièrement été déboutés de leurs actions en justice à l'égard de la CCI-BF et de son Président (Monsieur SAVADOGO Mahamadi), tant en première instance qu'en appel.

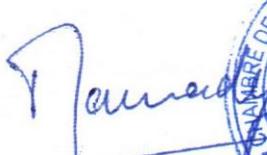
N'ayant pas eu gain de cause, le représentant de « C.E.O.S International S.A.R.L », tente par voie de presse de ternir l'image de Monsieur SAVADOGO Mahamadi, Président de la CCI-BF en faisant croire qu'il serait recherché par les autorités judiciaires.

Aussi, le Bureau de la CCI-BF tient à rassurer le public et ses membres que des dispositions seront toujours prises pour sauvegarder leurs intérêts dans la sérénité et la légalité.

Il renouvelle ses félicitations et son soutien au Président SAVADOGO Mahamadi et à toute son équipe, pour les missions qu'ils accomplissent au quotidien dans l'intérêt de la CCI-BF tout en faisant confiance à la justice du Burkina Faso.

Toutefois, les avocats-Conseils de la CCI-BF continueront d'apporter des réponses judiciaires adéquates aux procédures initiées par le sieur OUEDRAOGO Ferdinand et sa société sans verser dans la polémique médiatique.

Pour le Bureau Consulaire



Monsieur SANOH Mamady
Grand officier de l'Ordre de l'Etat